



REGLEMENT du CLUB

► **LES INSCRIPTIONS ET RENOUELEMENTS**

Les renouvellements d'inscription devront être faits **au plus tard le 22 septembre**.

Vous avez la possibilité de faire parvenir votre dossier par courrier postal dès le 1^{er} août (voir contact).

Les certificats médicaux ne sont plus obligatoires (sauf pour la section handisport)

Chaque adhérent commencera les cours uniquement après avoir rendu son dossier d'inscription complet.

Les nouvelles inscriptions seront prises après 2 essais, et **seront closes le 11 octobre** (Sauf conditions très particulières validées par le bureau de la section)

Les pièces à fournir :

- La fiche d'inscription remplie
- 1 photo
- Le règlement par chèque, espèces, chèque vacances ou coupon sport
- La fiche santé FCD remplie
- Et pour la section Handisport uniquement : le certificat médical

► **LES HORAIRES DES SEANCES DE GYM**

Enfants Handisport : mardi de 17h15 à 18h30

Section Gym Fitness :

- **le lundi de 19h00 à 20h30,**
- **le mardi matin de 9h à 10h30**
- **le jeudi de 19h15 à 20h45**

Section spécifique Gym Handisport : le jeudi de 17h30 à 19h00

Santé par le Sport/reprise en douceur : mardi et jeudi de 17h15 à 19h00

Les séances démarrent à l'heure précise, chaque participant devra être prêt dans le gymnase dès le début de la séance, pour ne pas déranger ou modifier le déroulement du cours.

Pour tout renseignement, les encadrants sont présents et à votre disposition 15mn avant l'heure de début du cours.

► **ACCÈS À LA CASERNE ET STATIONNEMENT**

Les personnes accédant au gymnase doivent **impérativement** se présenter au poste de sécurité. Un macaron à présenter devant le poste sera distribué.

Sauf modification réglementée par le commandant de la caserne, le stationnement des véhicules se fera **uniquement** sur les places prévues vers l'entrée et le long du Mess (voir plan ci-dessous)

La dépose des personnes venant en taxi ou en synchro-accés pourra s'effectuer directement devant le gymnase.

Les personnes en situation de handicap pourront se garer dans le parking devant le gymnase, hors places balisées en blanc

► **CIRCULATION DANS LA CASERNE :**

La caserne c'est comme la cour de votre maison : les enfants y circulent librement. La vitesse des véhicules est limitée à **15 km/h**, et les panneaux « stop » doivent être respectés.

► LE GYMNASE ET SON MATERIEL

La section gymnastique met à votre disposition du matériel spécifique dont chacun devra prendre soin.
La salle de musculation avec ses appareils, ainsi que la cage de Crossfitt et le matériel correspondant sont strictement réservés à la section Musculation et aux sections Handisport et santé par le sport
Chaque adhérent devra impérativement s'équiper de chaussures de sport servant exclusivement à l'intérieur pour pénétrer dans le gymnase.

► LES TARIFS DE L'ADHESION

Handisport Adulte et Enfants : 80€ (1 séance/semaine)

Gym Fitness : 130€ (jusqu'à 3 séances/semaine)

Bénévoles handisport : 80€ (pour participer aux séances de fitness)

Un tarif dégressif est appliqué pour les familles (2 pers : 200€, 3 pers : 290€)

Une facture de cotisation pourra vous être donnée, si vous avez coché la case sur la fiche d'inscription

Une fois le dossier d'inscription rendu, aucune cotisation ne pourra être remboursée, ni reportée.

► LE DROIT A L'IMAGE

Des photos et vidéos sont prises régulièrement pendant les séances, pour promouvoir notre club. Sauf avis contraire écrit de votre part, ces images seront utilisées pour notre site internet, le réseau social du club, les flyers, book pour les partenariats ou affiches diverses.

► CONTACTS

CSG-S – Bernadette Frison – 42 chemin du Violet – 73230 ST ALBAN LEYSSE - tel 06.79.84.27.20

galopine73@gmail.com - <http://csqs-galopins.e-monsite.com/> - www.facebook.com/gymgalopins/

